Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

collège Beaulieu

académie Orléans-Tours

Châteauroux, le 16 septembre 2019

A tous les parents d'élèves

Objet : représentativité des parents d'élève au collège

Collège Beaulieu

Le principal

T 02 54 34 87 48
F 02 54 08 45 91
ce.0360496u
@ac-orleans-tours.fr

7 rue Max Hymans
36000 Châteauroux

Madame, monsieur,

En tant que membre de la communauté scolaire, il est important de penser à choisir vos représentants. Quelques missions vous sont présentées au verso de cette note. A travers le conseil d'administration et les commissions qui en découlent (conseil de discipline, conseil d'Hygiène et sécurité…), vous avez la possibilité, dans cette instance décisionnelle, d'exprimer votre avis et de participer aux choix faits dans l'établissement en terme de fonctionnement.

Lors des conseils de classe, vous contribuez au suivi scolaire des élèves d'une classe que vous choisissez. Votre questionnement ou certains éléments que vous apportez, permettent d'éclairer des situations particulières. Par la rédaction d'une synthèse, vous établirez un lien avec les autres parents en leur adressant, via l'envoi des bulletins trimestriels, les caractéristiques d'une classe et les conseils pour que chacun puisse suivre les apprentissages de son enfant.

Enfin, si vous souhaitez participer à des actions de prévention en lien avec la santé et/ou la citoyenneté, vous pouvez siéger au conseil d'éducation à la santé et à la citoyenneté qui se réunit deux fois par an. Un projet de labellisation Eco-Ecole est envisagé.

Chaque année, ces instances se renouvellent ; si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre des missions si dessus citées, je vous invite à contacter le secrétariat du collège, le plus rapidement possible et jusqu'au 30 septembre 2019, délais de rigueur.

Par ailleurs, je mets à disposition la salle polyvalente du collège pour vous réunir lorsque vous en sentez le besoin et reste disponible pour vous accompagner dans votre rôle de représentant.

Dans l'attente de vous accueillir dans une de ses rencontres qui jalonnent la vie de l'établissement, je vous adresse mes meilleures salutations.

COLLÈGE BEAULIEU
Le Principal
36000 CHATEAUROUX

Françoise Jardat
Principal

Les différentes instances où ils siègent

Le rôle des parents d'élèves au collège

CONSEIL D'ADMINISTRATION

7 parents élus siègent au CA dans les collèges de + de 600 élèves, et 6 dans les établissements de moins de 600 élèves

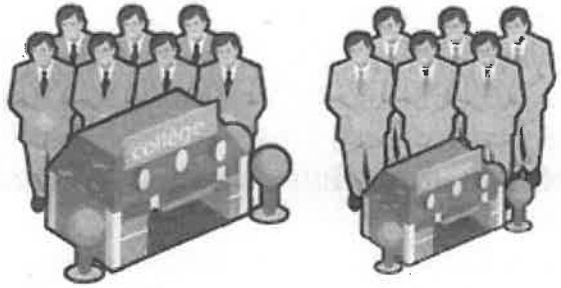

Les élus doivent veiller à ce que l'intérêt des élèves soit toujours au centre des décisions concernant le fonctionnement de l'établissement.

COMMISSION PERMANENTE

Trois représentants de parents d'élèves élus assistent à cette préparation en amont du CA.

Les parents prennent connaissance des prochaines questions soumises en CA et instruisent les dossiers pour produire des conclusions.

CONSEIL DE CLASSE

Des parents volontaires sont désignés pour assister au conseil de classe et réprésenter les parents.

Ils font le lien entre la famille et les professeurs. Ils s'intéressent au cas de chaque élève. Ils sont attentifs pour que des solutions soient trouvées en cas de difficultés.

CONSEIL DE DISCIPLINE

Trois représentants de parents d'élèves élus assistent au conseil de discipline.

Ils veillent à ce que le conseil de discipline se déroule selon les règles établies et que les droits de l'élève et de sa famille soient respectés.

COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE

Les représentants de parents en CESC sont désignés par le chef d'établissement.

En prise directe avec les familles, les parents peuvent faire remonter des propositions pour mener des actions d'éducation à la citoyenneté, à la santé, à la sexualité…

COMMISSION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Trop peu développée dans les établissements, les parents doivent prendre toute leur place dans cette commission.

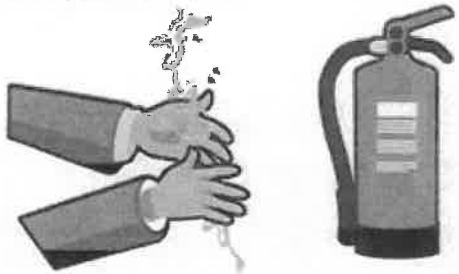

collège Beaulieu
académie Orléans-Tours

Année scolaire 2019/2020

Organisation des élections des représentants des Parents d'élèves au Conseil d'Administration

Affichage de la liste électorale au collège (Registre consultable librement à l'accueil du collège) Le ***vendredi 20 Septembre 2019 :***

Dépôt des listes de candidature

Au plus tard le ***Lundi 30 Septembre 2019***. Chaque liste doit comporter au moins deux noms, et au plus le double du nombre de postes à pourvoir (6 sièges pour la représentation des parents).
Ces noms seront inscrits dans un ordre préférentiel qui déterminera l'attribution des sièges.
Chaque nom doit être suivi de la signature de la personne.

Les noms sur les listes peuvent être changés jusqu'au ***1er octobre 2019*** à 14h.

Tirage des bulletins

Réalisé par l'établissement le ***1er octobre à partir de 14h***

Mise sous enveloppe

Pourrait avoir lieu le ***Mercredi 2 octobre 2019 après-midi*** ou ***le jeudi 3 octobre 2019 en journée.***
Le(s) groupement(s) de Parents fournira(ont) leur profession de foi sur une feuille de format A4.
L'établissement fournira :

* une lettre aux parents pour expliquer comment voter
* les bulletins de vote
* la petite enveloppe pour le bulletin de vote
* l'enveloppe à l'entête de collège pour le vote par correspondance
* l'enveloppe ½ format qui contiendra l'ensemble des documents

Distribution aux élèves

Le ***vendredi 4 octobre 2019.***
Les parents signeront sur le carnet de correspondance pour accuser réception des documents.

Scrutin

Le ***Vendredi 11 Octobre 2019*** dans la salle polyvalente du collège .
Ouverture du bureau de vote (minimum 4 heures consécutives) de 12h à 16h.
Les différents groupes proposeront des assesseurs pour tenir le bureau de vote.
L'urne, l'isoloir, la liste électorale seront fournis par l'établissement.

Dépouillement

A l'issue du vote, le ***Vendredi 11 Octobre 2019 à 16 heures.***

Châteauroux, le 13 septembre 2019
Le Principal,

F. JARDAT

BEAULIEU Le Principal CHATEAUROUX

7 Rue Max Hymans - 36000 Châteauroux
☎ *02.54.34 87 48 - Fax 02.54.08.45.91 – mail ce.0360496u@ac-orleans-tours.fr*